

I. - Vivre et annoncer l'Évangile dans un

esprit d'ouverture et d'accueil

– A cet effet, l'établissement bénéficie déjà :

1. Pour vivre l'Évangile

- D'une attention à faire vivre l'aspect familial des Francs-Bourgeois avec une véritable empathie et un profond attachement aux enfants.
- D'une ouverture aux autres et notamment aux plus fragiles (création d'une section pour enfants dyslexiques, aménagements pour accueillir les personnes à mobilité réduite, point-écoute...).
- D'une attention à faire vivre des structures ou des espaces où puisse se développer le dialogue : moments festifs des personnels, fête amitié-solidarité, heure de vie de classe, recollections, structures réglementaires (conseil d'établissement, comité d'entreprise, CHSCT, conseil de l'APEL...).

2. Pour annoncer l'Évangile

- D'une Chapelle et d'un Centre pastoral animé par l'équipe pastorale.
- D'un aumônier présent deux jours et demi par semaine auprès des jeunes et des adultes.
- D'un prêtre référent, curé de la Paroisse.
- D'un adjoint à la pastorale pour le collège et d'un pour le lycée (à temps partiel tous les deux).
- D'une équipe de laïcs, de prêtres et de Frères engagés dans la pastorale.
- D'un conseil pastoral.
- De professeurs, d'éducateurs et d'intervenants extérieurs assurant l'heure hebdomadaire de culture religieuse et chrétienne, respectueuse des différences et de la religion de chacun, suivant un programme défini pour chaque niveau de classe.
- De groupes de prière, d'une messe hebdomadaire.
- De célébrations des temps forts de l'année liturgique (Semaine Sainte, bénédiction de la crèche, journée du Pardon) au sein de l'établissement ou de notre Paroisse Saint Paul-Saint Louis.

- L'établissement prévoit (entre 2014 et 2019) :

1. Des temps de retraite et de réflexion

2. Des temps de Première Annonce, en fonction des circonstances (échanges à propos d'évènements de la vie, de manifestations exceptionnelles, religieuses ou non).

- Le réaménagement des lieux de vie pour la Pastorale : rénovation et réorganisation de la chapelle, (souhaitée pour 2018 tenir compte du plan pluriannuel d'investissement)
- Le suivi et l'approfondissement des programmes de l'heure de culture religieuse et chrétienne : 2014.
- Un temps de ressourcement annuel des animateurs en pastorale : (Soirée des animateurs en pastorale en 2015 puis en alternance journée hors établissement à partir de 2016)
- Le recrutement d'animateurs en pastorale plus nombreux, afin de subdiviser les groupes-classe (à partir de 2014)

- De pèlerinages et retraites (Lisieux, Reims, Vezelay, Mont Saint-Michel, Rome...)
- De préparations aux sacrements avec notamment des recollections et retraites.
- De partenaires avec lesquels l'établissement gère des actions caritatives et humanitaires (quêtes pour le groupement des intellectuels aveugles et amblyopes, l'Ordre de Malte, la Banque Alimentaire, La Croix-Rouge...).
- D'un groupe d'animation liturgique et d'un groupe d'animation pastorale (GAP)
- D'une participation importante d'élèves au FRAT.
- D'un groupe de lycéens, mobilisés pour le SEMIL.
- De l'Heure Saint Paul.
- De temps d'Adoration.